

AGRICULTURE

Groupe Minoteries souffre de la hausse du coût du blé

Le seul meunier suisse coté augmentera le prix de la farine dès novembre et ses importations à 25%.

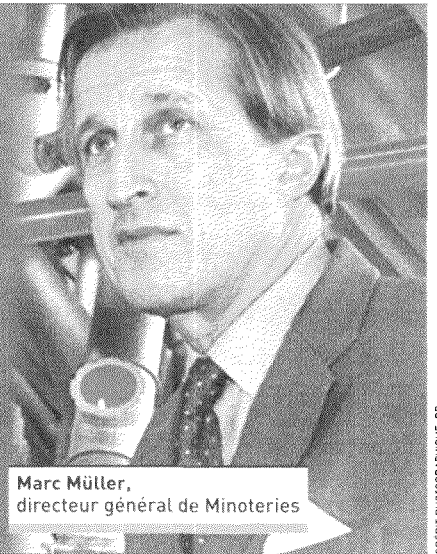
MINOTERIES A BAISSÉ SES CHARGES DE 5% POUR ÊTRE PLUS COMPÉTITIF EN EUROPE

En millions de francs	S1 2007	S1 2006
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	56,7	61,9
BÉNÉFICE EBITDA	7,2	7,2
BÉNÉFICE EBIT	4,1	3,8
BÉNÉFICE NET	2,4	2,4
ACTIF CIRCULANT	36,0	36,1
ACTIF IMMOBILISÉ	73,3	78,7
FONDS ÉTRANGERS	54,2	64,6
FONDS PROPRES	55,1	50,2
ENDETTEMENT	28,3	33,2
CASH FLOW	6,0	7,4
FREE CASH FLOW	4,4	5,0
EFFECTIF (UNITÉS PLEIN TEMPS)	164*	204

*Sans PA Pâtisserie Artisanale SA

Le groupe a baissé de près de 2 millions de francs ses actifs immobilisés et de l'ordre de 4,5 millions ses fonds étrangers à court terme.

Sources: Groupe Minoteries



Marc Müller, directeur général de Minoteries

CREDIT PHOTOGRAPHIQUE DR

THOMAS THÖNI A ZÜRICH

Les résultats au premier semestre 2007 de Groupe Minoteries SA communiqués jeudi ont vu le bénéfice net du seul meunier suisse coté baisser de 3% à 2,36 millions de francs par rapport aux six premiers mois de l'an passé, et ceci malgré un effort accru pour diminuer ses charges.

Diminution des ventes nettes de 8,4%

Le chiffre d'affaires net du groupe a reculé de 8,4% à 56,65 millions à fin juin 2007, une baisse due aux variations des quantités vendues et à l'augmentation du prix des céréales que Groupe Minoteries n'a pas encore répercutée sur les transformateurs. Contrairement aux pays entourant la Suisse, les stocks obligatoires helvétiques

de céréales ne sont pas constitués par l'Etat, mais par les négociants comme le groupe helvétique Fenaco, et par les meuniers, a expliqué Marc Müller, le directeur des Minoteries SA. «Alors que les pays de l'Union européenne vident leurs stocks avant la nouvelle récolte et peuvent ainsi très rapidement répercuter la hausse des coûts des matières premières aux transformateurs, la durée de six mois des stocks suisses, renouvelés en continu, a pour conséquence que l'augmentation des prix est réalisée avec plusieurs mois de retard, a poursuivi le directeur. Nous sommes actuellement en discussion avec nos clients, et la hausse des prix d'à peu près 17 francs le quintal (100 kilos) de farine traditionnelle aura lieu en novembre», a précisé Marc Müller. Cette hausse des prix devrait

se poursuivre puisque la mauvaise moisson helvétique de cette année va obliger les meuniers à importer autour de 100.000 tonnes supplémentaires. D'ici à juillet 2008, Groupe Minoteries va voir ses importations de céréales passer de 5% à 25% de ses besoins, selon le directeur. Comme le coût des céréales représente autour de 75% des frais du groupe de Granges-Marnand (VD) et qu'il a doublé en Europe, ce mouvement haussier du prix de la farine devrait se poursuivre. Malgré cet effet négatif sur les ventes et le chiffre d'affaires (attendu traditionnellement à la hausse au deuxième semestre), l'effort continu réalisé par Groupe Minoteries pour contrôler ses coûts porte ses fruits puisque que le bénéfice brut d'exploitation EBITDA (avant amortissement, intérêts et impôts) est resté stable

à 7,2 millions d'un semestre à l'autre, tandis que le bénéfice opérationnel EBIT (avant intérêts et impôts) a crû de 300.000 francs à 4,1 millions. Ses charges ont diminué de 5% grâce à un contrôle plus strict des coûts, une manière pour cette entreprise de se préparer à un accord de libre-échange dans l'agriculture avec l'Union européenne (ALEA) dont elle attend l'entrée en vigueur en 2015.

Le montant du rachat de Meyerhans connu fin 2007

Pour se préparer à l'ouverture du marché, Groupe Minoteries et le meunier thurgovien Meyerhans Hotz AG sont en train de se pencher sur leurs livres pour fixer le prix de leur projet de fusion. «Le résultat de notre due diligence est attendu pour la fin de l'année», a indiqué Marc Müller qui prévoit une absorption de

Meyerhans Hotz à travers une augmentation du capital de Groupe Minoteries, dont l'entreprise thurgovienne détiendrait une part.

[t.thoeni@agefi.com]

ANALYSE THOMAS THÖNI

La paysannerie suisse est peut-être en train de marquer un autogoal

Profitant de la fantastique hausse du prix du lait en poudre sur les marchés mondiaux, les producteurs laitiers suisses viennent de faire accepter par les transformateurs une augmentation de 6 centimes le kilo de lait, soit une croissance des prix de 9%. Le même phénomène est en train d'avoir lieu avec les cultivateurs de céréales. La Fédération suisse de producteurs de céréales (FSPC) a indiqué jeudi à «L'Agefi» que «ses membres peuvent s'attendre à une augmentation du prix de 10 francs les 100 kilos de céréales panifiables», selon son directeur Oliver Sonderegger. «Je ne comprends pas pourquoi la libéralisation ne devrait aller que dans le sens d'une adaptation des prix à la baisse, mais pas à la hausse quand le marché se reprend.» Pour le directeur, cette augmentation du prix est une bouffée d'air aux producteurs, qui ont vu le prix des céréales baisser en Suisse de 50% depuis 1990. Le Conseil fédéral a décidé en mai dernier de réduire les taxes à l'importation, qui se situent actuellement entre 143 et 148 francs les 100 kilos pour la majorité des sortes de farines, à 65

francs dès le premier juillet 2008. Elles viennent de baisser de 3 francs à 23 francs les 100 kilos de céréales panifiables, et une baisse ultérieure de 4 francs est prévue, selon la FSPC, qui s'oppose à d'autres

«LA PAYSANNERIE SUISSE EST EN TRAIN DE MANQUER UNE OCCASION DE S'ADAPTER À L'EUROPE SANS DOULEUR EN AUGMENTANT LE PRIX DES CÉRÉALES.»

baisse pour que la paysannerie suisse ait des conditions de vie décentes. Selon les données publiées par la Station de recherche Agroscope Reckenholz-Tänikon ART, les revenus dans l'agriculture ont à nouveau baissé en 2006. Le revenu annuel moyen par unité de main-d'œuvre familiale était de 34.500 francs, un recul entre 5,3 et 6,3% selon les régions par rapport à 2005. Dans ce contexte-là, une adaptation des prix n'est-elle pas souhaitable? Pour Marc Müller, le directeur de

Groupe Minoteries, l'agriculture suisse est en train de manquer une bonne occasion de s'adapter sans douleur à l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange dans l'agriculture (AELE) entre la Suisse et l'Union européenne attendue par lui autour de 2015. «Au lieu de profiter de la hausse du prix des céréales en Europe qui atteignent les prix helvétiques, et de rendre ainsi la Suisse eurocompatible sans devoir consentir une baisse, la paysannerie suisse a une vue à court terme et tire profit de la situation actuelle en augmentant le prix des céréales.» Pour ce plus grand meunier suisse, les producteurs font un faux calcul, car cette hausse des prix en Suisse va inciter les acheteurs de farine à augmenter la pression sur le gouvernement pour que l'accord de libre-échange entre encore plus rapidement en vigueur. Dans sa dernière prise de position de début septembre, l'Union suisse des paysans (USP) a indiqué que l'entrée en vigueur du principe du cassis de Dijon n'apportait aucune solution concrète pour faire baisser les coûts de production et demande que les bas revenus dans l'agriculture soient pris en compte dans le cadre des négociations à l'OMC.